

SERVICES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS.

EMPLACEMENT. — ORIENTATION. — ÉCOLES MIXTES. ÉCOLES DE FILLES. ÉCOLES DE GARÇONS. — COURS. — FONTAINES. — PRIVÉS. URINOIRS. — JARDINS. — GYMNASES. — GARDIENS. — PRÉAUX. VESTIBULES. VESTIAIRES. — GALÉRIES. — FENÊTRES. RIDEAUX. PERSIENNES. — CLASSES. LEUR FORME, LEURS DIMENSIONS, LEUR SURFACE, NOMBRE D'ÉLÈVES QU'ELLES CONTIENNENT. — PLAFONDS. PAREMENTS DES MURS. CLOISONS. ESCALIERS. — SALLES DE DESSIN, SALLES DE MUSIQUE, SALLES D'EXAMENS, SALLES DE FÊTES, SALLES DE MAÎTRES, SALLES DE TRAVAIL PROFESSIONNEL. — OUVRIRS. CABINETS DE DIRECTEURS. — BIBLIOTHÈQUES. — MUSÉES SCOLAIRES. — ÉCLAIRAGE. — CHAUFFAGE ET VENTILATION.

EMPLACEMENT.

Le choix de l'emplacement destiné à recevoir une école rurale est, pour certains cantons de la Suisse, l'objet d'une difficulté particulière. Dans l'Oberland, par exemple, où les habitations sont rares, dispersées, et souvent éloignées les unes des autres, la commune occupe une grande surface, se compose de plusieurs hameaux. Chacun de ces hameaux ne peut avoir une école : ce serait d'abord une dépense pre-

mière considérable, ensuite des frais d'entretien, puis un double ou triple traitement de maîtres, toutes charges excessives pour les faibles ressources des habitants ; les élèves mêmes ne seraient pas en nombre suffisant dans chaque hameau et l'école ne pourrait fonctionner. Il faut donc que l'école puisse à la fois servir à tous les hameaux d'une commune. C'est le choix de l'emplacement de cette école qui souvent est la cause d'embarras, de difficultés et de discussions sans fin. Naturellement, chacun veut avoir l'école près de lui ; le hameau le plus populeux fait valoir ses droits ; ceux moins importants discutent la longueur du chemin à parcourir, le mauvais état ou le manque de voies de communication.

Le principe adopté en pareil cas, afin de ne léser aucuns droits et de respecter les réclamations de tous les intéressés, est de placer l'école dans le hameau le plus central, en tenant compte, non pas seulement de sa position géographique, mais surtout du nombre et du bon état des chemins et voies de communication destinés à le relier à tous les hameaux voisins et qui, en toutes saisons, assurent aux élèves un moyen certain de se rendre à l'école.

Dans les villes suisses qui, sauf Bâle, Berne, Zurich et Genève, sont toutes de petites villes, les emplacements sains, sans voisinage désagréable, ne sont pas difficiles à rencontrer. Il faut toutefois signaler, dans certaines localités, une tendance accusée à éloigner l'école du centre des habitations, afin de trouver plus facilement et à des conditions moins onéreuses un emplacement suffisamment vaste et bien aéré.

Une chose digne de remarque dans le choix de l'emplacement assigné aux écoles suisses est le pittoresque de leur situation. Le pays, il est vrai, se prête merveilleuse-

ment aux dispositions de ce genre; mais la nature seule n'eût pu donner une satisfaction aussi complète sans la recherche et le soin qu'apportent les administrations à toujours bien placer leurs écoles en face d'un beau lac, d'un riche paysage, d'un riant panorama, spectacle propre à reposer l'esprit, à charmer les yeux des élèves et des maîtres.

ORIENTATION.

L'orientation à donner aux bâtiments scolaires est presque toujours le résultat de circonstances indépendantes de la volonté et du désir des constructeurs. Il faut que la façade principale fasse honneur au village; on la tourne donc du côté où elle sera le plus en vue. Il faut que le bâtiment épouse la forme du terrain : un des petits côtés se trouve ainsi exposé au soleil, un des grands à la pluie, etc., etc.... Quand le constructeur conserve toute liberté d'action, il place volontiers les fenêtres des classes au nord, afin d'avoir une lumière plus nette et plus franche, et combat efficacement le froid amené par une telle exposition en augmentant le chauffage, de façon à maintenir la température intérieure à un degré convenable, et en fermant les baies au moyen de doubles châssis. Cette disposition est, du reste, assez vivement discutée, et souvent on préfère placer l'école de façon à ce que la plus grande face se trouve exposée au sud-est, pour laisser le soleil frapper sur trois faces du bâtiment pendant la plus grande partie de l'année.

ÉCOLES MIXTES, ÉCOLES DE FILLES, ÉCOLES DE GARÇONS.

Les écoles mixtes sont celles qui renferment des élèves des deux sexes. Mais, — contrairement à ce qui se passe

chez nous, où les garçons et les filles sont séparés avec des précautions exagérées et sans motifs qu'on puisse même expliquer, où on s'efforce d'éviter que non-seulement ils puissent s'approcher, mais même se voir¹, — en Suisse, les garçons et les filles sont logés sous le même toit, le même maître les réunit souvent dans la même salle, ils sont assis sur le même banc; et c'est enfin toujours un maître dont les filles écoutent la leçon.

Ce mode d'existence a influé sur la forme et les dispositions des bâtiments; les groupes scolaires, tels que nous sommes habitués à les voir, n'ont plus de raison d'être. L'école se compose d'un bâtiment unique, plus important dans les villes qu'à la campagne, et la séparation des sexes s'accroît graduellement suivant l'importance de l'établissement scolaire, commençant par l'école dans laquelle les garçons et les filles sont côte à côte, se continuant dans les écoles où ils sont séparés par classes, et finissant par celles qui les placent dans des bâtiments distincts.

L'école rurale est de deux sortes : ou bien simple école ne renfermant que la classe et un logement de maître, ou

1. Récemment, dans l'école d'une de nos grandes villes, une galerie desservant l'école des filles longeait le préau des garçons sur une longueur de 12 mètres environ et en était séparée par un mur plein de 1^m,60 de haut. L'administration déclara cette clôture insuffisante et demanda que la hauteur de ce mur fût portée à 2 mètres; on lui objecta en vain que la taille d'une petite fille ne dépassait jamais 1^m,60, qu'il n'y avait pas grand mal, en tout cas, à ce qu'une fille vît de jeunes garçons jouer, sous la surveillance de leurs maîtres; qu'elle pouvait, dans la rue, les rencontrer à toute heure, en toute liberté.... Il fallut céder, exhausser le mur et munir de persiennes les fenêtres de l'école de filles, comme on cache un mauvais lieu.

bien école de chef-lieu de commune, dans laquelle se trouvent installés les services municipaux.

La figure 1 est le plan général d'une école mixte des plus modestes¹. Le bâtiment s'élève entre une vaste cour

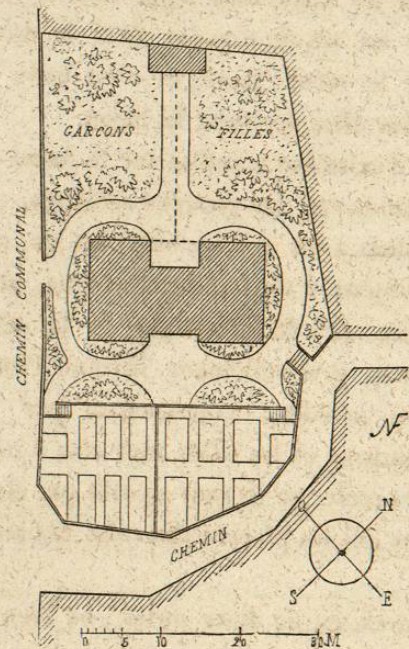


Fig. 1.

consacrée aux enfants et les jardins réservés aux maîtres. Une même classe reçoit les garçons et les filles.

L'école mixte ne doit pas, du reste, toujours s'entendre d'une école avec classe commune pour les enfants des deux sexes; souvent, au contraire, cette école se divise en deux parties (fig. 2), l'une destinée aux garçons, l'autre aux filles². La cour est commune, les garçons jouent à droite,

1. A Duillier, canton de Vaud, M. de Saint-Georges, architecte.
2. A Aarau, canton d'Argovie.

les filles à gauche; dans certaines villes, au contraire, chaque sexe a son école spéciale, complètement indépendante et

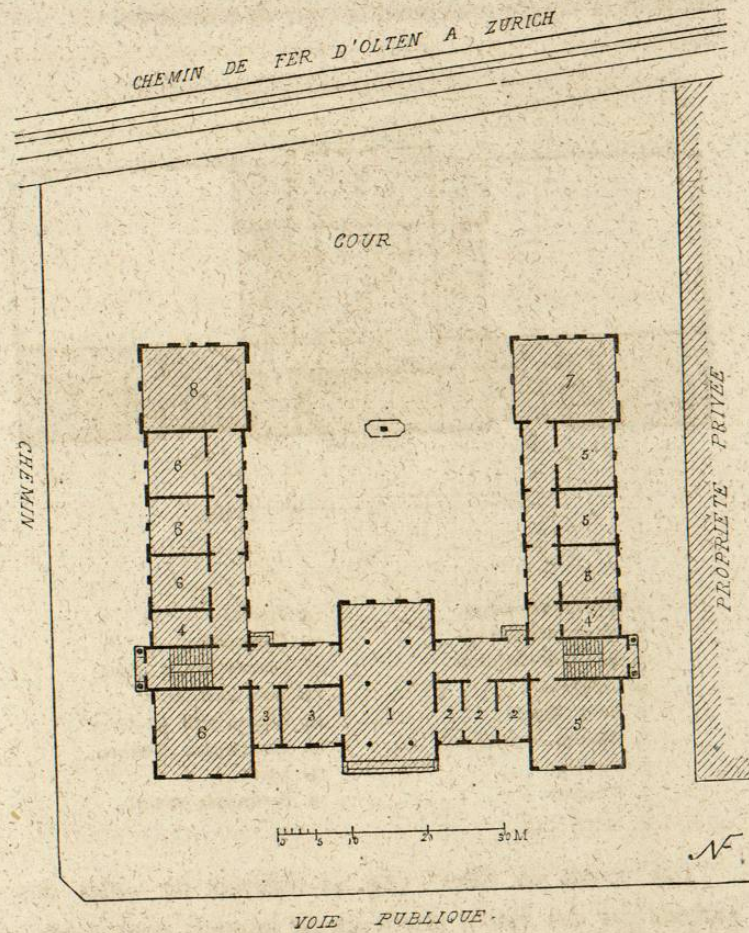


Fig. 2.

- | | |
|---------------|-------------------------|
| 1. Vestibule. | 5. Classes des garçons. |
| 2. Gardien. | 6. Classes des filles. |
| 3. Directeur. | 7. Gymnase des garçons. |
| 4. Privés. | 8. Gymnase des filles. |

placée dans une rue différente. Les écoles de ce genre prennent une grande importance, dont peut donner idée

la fig. 3, qui représente le plan d'une école de 800 élèves; elle s'élève entre une promenade publique et le bord du lac dont la sépare seulement la cour de récréation.

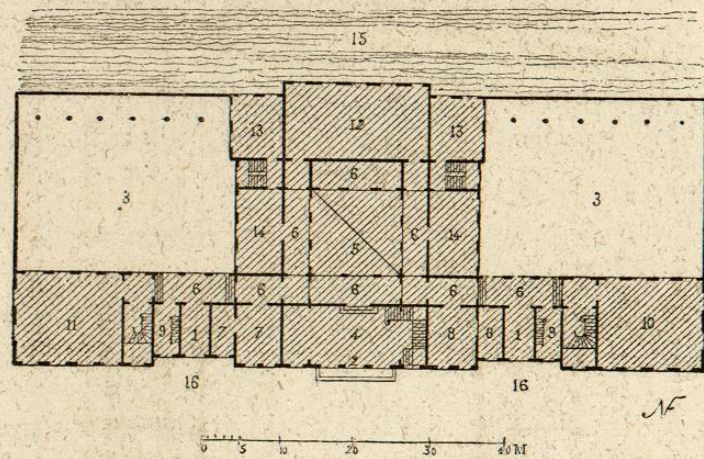


Fig. 3.

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| 1. Entrées des élèves. | 9. Privés. |
| 2. Entrée des maîtres. | 10. Gymnastique. |
| 3. Cours de récréation. | 11. Laboratoire de chimie. |
| 4. Vestibule. | 12. Salle des fêtes. |
| 5. Cour vitrée. | 13. Classes pour 24 élèves. |
| 6. Galeries et passages. | 14. Classes pour 42 élèves. |
| 7. Gardien. | 15. Lac. |
| 8. Directeur. | 16. Promenade publique. |

Les écoles de filles² (fig. 4) diffèrent de celles des garçons par des détails intérieurs sur lesquels nous insisterons au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

La distribution de ces divers bâtiments, la destination des parties qui les composent, sont rendues sensibles par les

1. A Neufchâtel, M. Perrier, architecte.
2. A Bâle, MM. Calame, puis Vischer et Tocker, architectes.

plans que nous venons de signaler. On voit par eux de

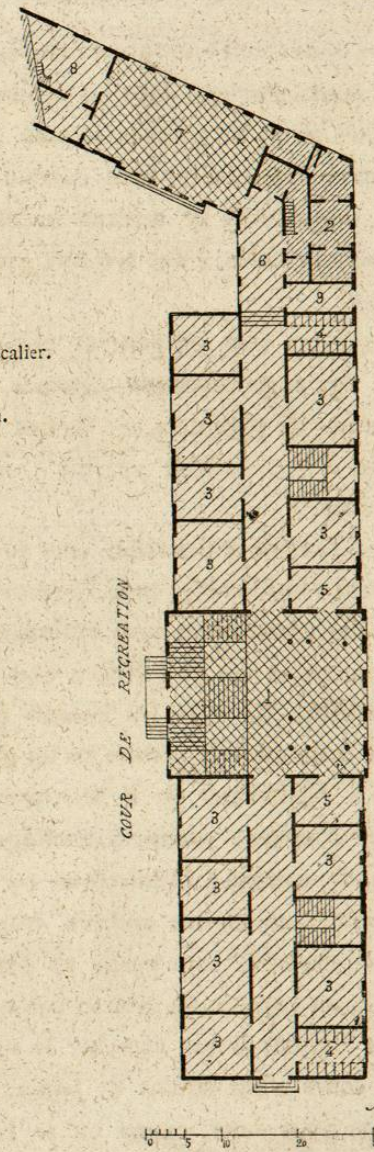


Fig. 4.

1. Vestibule et grand escalier.
2. Logement du gardien.
3. Classes.
4. Privés.
5. Salles des maîtres.
6. Galeries.
7. Gymnase.
8. Magasin.
9. Passage de service.

quelles dépendances ils sont accompagnés et quelle grande surface de terrain leur est nécessaire.

COURS.

Les écoles sont toujours accompagnées d'une ou de plusieurs cours. Parfois, dans les écoles mixtes, ces cours sont distinctes pour les garçons et pour les filles (fig. 1); parfois, au contraire, elles sont communes (fig. 2). Dans les écoles importantes et servant seulement aux garçons, les cours sont doubles; l'une sert aux grands, l'autre aux petits (fig. 3).

Ces cours sont en général très-vastes : ainsi, celle de l'école fig. 2, par exemple, destinée à 1000 enfants, offre une surface de plus de 3,000 mètres; celle de l'école fig. 1, destinée à 100 enfants environ, occupe une surface de 800 mètres.

Dans l'intérieur des villes, cette proportion diminue tout en restant considérable, puis, condition favorable, ces cours ne sont pas, comme chez nous, enfermées entre de hauts murs; elles sont entourées de grilles à jour, laissant aux passants la possibilité de voir les enfants prendre leurs ébats. Lorsque la situation le permet, on les place au bord d'un lac, comme à Neuchâtel ou à Montreux; sur la lisière d'un bouquet d'arbres, comme à Zoffingen; en bordure d'une promenade, comme à Winterthur, ou à mi-côte d'une colline, comme en maints endroits trop longs à citer.

Le sol est sablé; une partie est plantée d'arbres, l'autre reste nue, est exposée au midi et consacrée aux jeux d'hiver pendant lesquels il faut chercher le soleil.

Ces cours n'ont jamais de bancs; les enfants sont en récréation pour jouer, courir ou se promener, et, à moins qu'ils ne soient malades, les maîtres les obligent toujours à prendre un salutaire exercice.

Les jeux des enfants n'ont pas, du reste, à l'école, une longue durée; la plupart du temps, le peu de distance qui les sépare du logis leur permet d'aller prendre leurs repas avec leurs parents, sortie qui coupe la journée scolaire; en sorte que les seules récréations passées à l'école sont celles qui séparent les classes entre elles. Ces interruptions

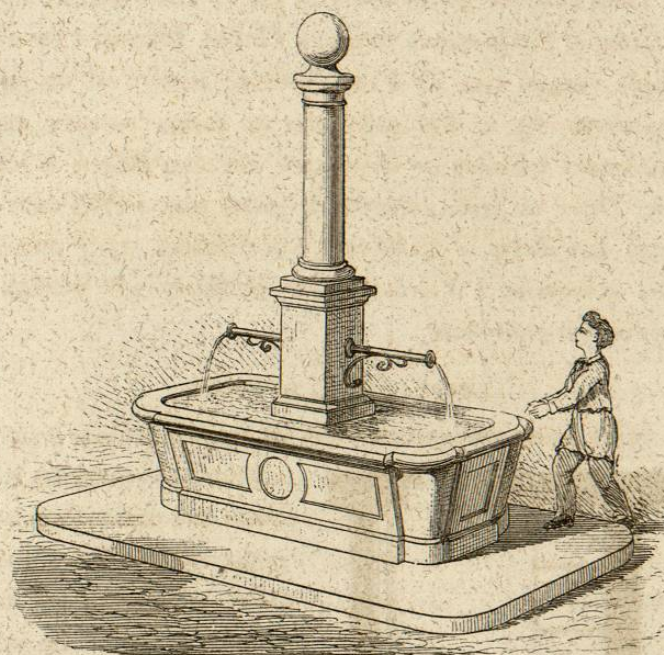


Fig. 5.

sont fréquentes, puisqu'elles se reproduisent toutes les heures, mais elles n'ont en revanche que bien peu de durée, dix minutes environ. Cet espace de temps est trop court pour permettre aux enfants d'organiser des jeux, ils ne peuvent en profiter que pour courir, sauter et crier tout à leur aise.

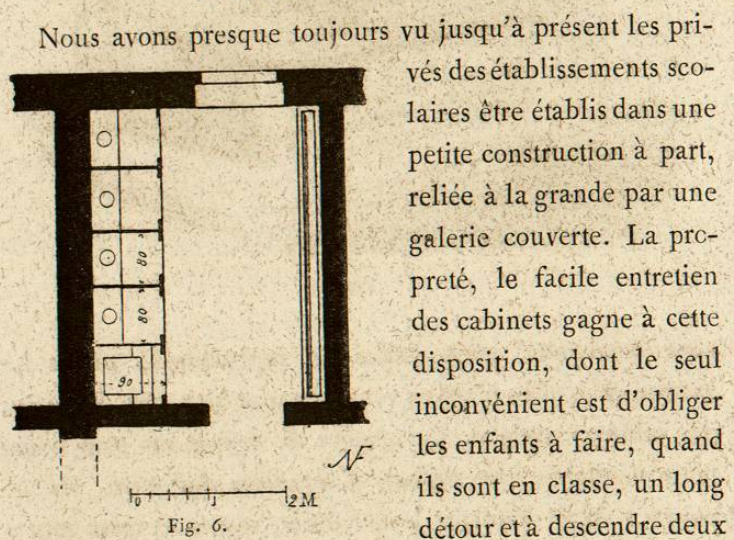
Les cours de récréation couvertes n'existent pas; quand le

très-mauvais temps rend la présence des enfants absolument impossible en plein air, ce qui arrive rarement, on les laisse jouer dans les galeries et vestibules intérieurs, dont les dimensions leur permettent de servir à cet usage (fig. 2, 3, 4).

FONTAINES.

Dans chacune de ces cours est placée une fontaine, dont la forme et l'importance varient à l'infini. Souvent c'est une simple vasque avec jet d'eau; souvent aussi c'est un petit monument (fig. 5) d'un goût plus ou moins heureux, mais distribuant toujours en abondance une eau fraîche et limpide. Deux ou trois gobelets de métal sont scellés dans la pierre. Les élèves se désaltèrent à la fontaine, ou y puisent l'eau nécessaire à l'arrosage des jardinets que quelques maîtres leur concèdent.

PRIVÉS. — URINOIRS.



Nous avons presque toujours vu jusqu'à présent les privés des établissements scolaires être établis dans une petite construction à part, reliée à la grande par une galerie couverte. La propreté, le facile entretien des cabinets gagne à cette disposition, dont le seul inconvénient est d'obliger les enfants à faire, quand ils sont en classe, un long détour et à descendre deux ou trois étages afin de gagner les cabinets au fond de la cour.

En Suisse, les privés des écoles sont placés à l'intérieur

même des bâtiments, le plus souvent à l'extrémité d'une galerie, mais toujours près et parfois à côté des classes (fig. 3, 4). On leur consacre une salle divisée par cases (fig. 6) dont le nombre dépend de l'importance de l'école;

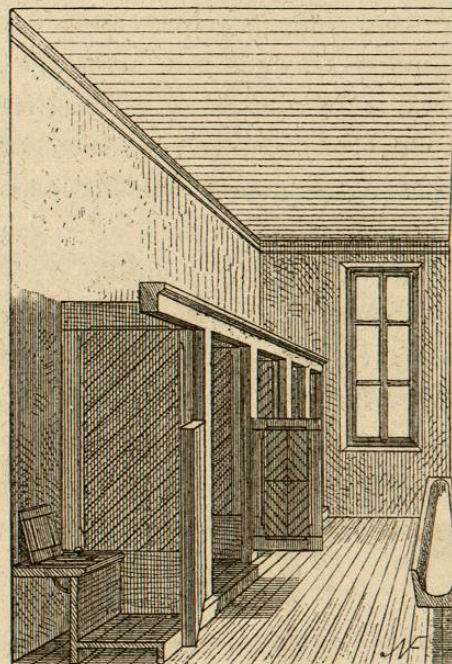


Fig. 7.

les cloisons de séparation (fig. 7) ne montent pas à la hauteur du plafond et laissent ainsi l'air circuler et courir par-dessus; la porte est coupée à 0^m,15 ou 0^m,20 au-dessus du sol et une fenêtre toujours ouverte donne une aération suffisante sur le siège et les parois des murs. Ces cabinets, très-proprement tenus, lavés plusieurs fois par jour, n'ont pas ou presque pas d'odeur; les sièges sont en sapin; les